

Bilan de compétences - Formule « Renforcée »

24H sur une période de 1 à 4 mois, dont 18H en entretien individuel et 6H de travail personnel guidé

Objectifs :

- Faire le point sur son parcours et identifier son profil de compétences
- Savoir valoriser ses expériences et réalisations
- Définir un projet professionnel motivant et concret : en accord avec ses aspirations, son profil et son environnement
- Elaborer un plan d'actions pour concrétiser le projet

Public et prérequis :

- Formule offrant 18H d'entretien individuel, permettant d'approfondir le travail d'exploration du bilan de compétences
- Pas de prérequis

Délai d'accès à la formation :

1 à 2 semaines, après accord de prise en charge

Lieux :

- En présentiel dans l'un de nos bureaux en IDF (adresses consultables sur notre site)

Modes de financement :

- CPF (code 202)
- OPCO & Plan de développement des compétences entreprises
- Pôle Emploi
- Financement personnel...
- Nous consulter pour étudier votre financement et obtenir un devis personnalisé

Déroulement de la prestation :

1. La phase préalable – Entretien gratuit et sans engagement

- Présentation du bilan de compétences (cadre légal, méthodologie & déontologie) et du consultant
- Analyse des besoins du bénéficiaire afin de vérifier la pertinence de la démarche et de personnaliser l'accompagnement

2. La phase d'investigation

- Déterminer les caractéristiques du profil professionnel : analyse du parcours, exploration des compétences, aptitudes et motivations...
- Identifier les pistes d'évolution possibles
- Etudier la faisabilité du projet : méthodologie d'enquête et rencontres avec des professionnels des activités ciblées
- Analyser les résultats et définir le projet : identifier les ressources et les éventuels besoins pour concrétiser le projet (formation, par exemple)

3. La phase de conclusion

- Elaboration d'un document de synthèse et d'un plan d'actions de réalisation du projet
- Fixer une date pour un rdv de suivi dans les 6 mois suivants le bilan de compétences

Moyens et outils utilisés :

- Accompagnement personnalisé, en fonction du projet et du profil du bénéficiaire
- Possibilité de passation et restitution de tests (personnalité, centre d'intérêts et motivations)
- Méthodologie d'étude de faisabilité du projet
- Supports de travail remis au bénéficiaire
- Evaluation de la prestation (questionnaire de satisfaction et rdv suivi)
- Accompagnement réalisé par un professionnel expert (cv et code déontologie joints)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter pour définir avec vous la meilleure formule correspondant à votre situation